

Département des Côtes d'Armor  
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION  
**SEANCE DU MARDI 09 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six, le mardi 09 juin, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est réuni le Conseil d'agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération.

**Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants**

ANDRÉ-LANDAIS Catherine, BACHIR Anne, BATARD Guillaume, BERTRAND Jean-Yves, BEUGNET Sébastien, BILLAUX Béatrice, BONINO Emilie, BONNEAU Pascal, BOUILLENNEC Rachel, BOURGES Yann, BOUTIER Yvon, BRICAGE Henry, BRIER Sandrine, BRISSONNEAU Alix, CADUDAL Véronique, CALLONNEC Claude, CARMIGNAC Yannick (*suppléant*), CHAMPAGNE Xavier, CHAPPÉ Fanny, COLLET Philippe (*suppléant*), CONNAN Gildas, COZLER Véronique, DANIEL Anne-Yvonne, DOYEN Virginie, DOTTIN Alain (*suppléant*), DUMAIL Michel, ÉCHEVEST Yannick, ÉTRILLARD Cécile, GARREC Loïc, GAUTIER Guy, GUÉNÉGOU Ludovic, GUERVILLY Olivier, HENRY Joël, HERVÉ Gildas, JOBIC Cyril, KERLOGOT Yannick, KERROGUES Joanne, LE BARS Yannick, LE BÉGUEC Marilyse, LE BIHAN Christophe, LE BLÉVENNEC Gilbert, LE COTTON Anne, LE COUSTER Éric, LE FOLL Marie-Françoise, LE GOAZIOU Anthony, LE GOFF Philippe, LE GRAËT Anthony, LE GRAËT Carole, LE JANNE Claudie, LE LAY Tugdual, LE MARREC François, LE MEAUX Vincent, LE MEUR Frédéric, LE PESSOT Damien, LE VAILLANT Gilbert, LEBRETON Bruno, LOUIS Guillaume, LOYER Isabelle, LOZAC'H Claude, MALINAS Damien, MARCHAND Cinderella, NABUCET Yves (*suppléant*), NICLOUX Marie-Christine, NOGÉ Bruno, PAGNY Gilles, PARISCOAT Dominique, PINEL Clarisse, PRIGENT Christian, QUÉRÉ Yann, ROLLAND Véronique, ROPERS Daniel, SANZ Myriam, TANGUY Béatrice, TERTRAIS Isabelle, VIBERT Richard.

**Conseillers d'agglomération - pouvoirs**

CHARLES Olivier à JOBIC Cyril ; CLEC'H Vincent à LOZAC'H Claude ; CORBEL Samuel à GAUTIER Guy ; CORREZE Patricia à PAGNY Gilles ; GIUNTINI Jean-Pierre à VIBERT Richard ; KERBAUL Etienne à ROPERS Daniel ; PICART Olivier à BRIER Sandrine

**Conseillers d'agglomération - absents**

LARVOR Yannick ; O'CONNOR Nathalie ; PRIGENT Jean-Paul.

**Nombre de conseillers en exercice : 85 Titulaires - 41 suppléants**

Présents	75
Procurations	07
<b>Votants</b>	<b>82</b>
Absents	03

**DEL2026-06-204****AFFECTATION DES RESULTATS 2025 – BUDGET ANNEXES**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-31 et L.2313-1 et suivants, R2313-1 et suivants ;

**Vu** les budgets primitifs concernant l'exercice 2025 et ses décisions modificatives ;

**Vu** le compte financier unique établi de concert par l'ordonnateur et le comptable, et certifié conforme par le directeur départemental des finances publiques ;

**Considérant** que les résultats, globaux et par section, ont été validés par le comptable public dans le cadre de la nouvelle procédure d'élaboration du compte financier unique ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

### **1. Budget EAU**

Le budget annexe EAU présente au 31 décembre 2025 un besoin de financement de la section d'investissement de **2 430 946,58 €** pour un résultat cumulé de fonctionnement de **+ 4 700 934,65 €**.

- **Affecte la somme de 2 430 946,58 € du résultat net comptable de clôture (fonctionnement) du budget EAU au compte « 1068-Excédents de fonctionnement capitalisés » du budget EAU afin de venir financer la section d'investissement. Le solde de résultat non affecté ira en report en recettes de Fonctionnement au 002**

### **2. Budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Le budget annexe ASSAINISSEMENT présente au 31 décembre 2025 un besoin de financement de la section d'investissement de **1 635 545,51 €** pour un résultat cumulé de fonctionnement de **+ 2 425 988,78 €**.

- **Affecte la somme de 1 635 454,51 € du résultat net comptable de clôture (fonctionnement) du budget ASSAINISSEMENT au compte « 1068-Excédents de fonctionnement capitalisés » du budget ASSAINISSEMENT afin de venir financer la section d'investissement. Le solde de résultat non affecté ira en report en recettes de Fonctionnement au 002.**

### **3. Budget Transports**

Le budget annexe TRANSPORTS présente au 31 décembre 2025 un besoin de financement de la section d'investissement de **293 044,60 €** pour un résultat cumulé de fonctionnement de **+ 1 043 184,57 €**.

- **Affecte la somme de 293 044,60 € du résultat net comptable de clôture (fonctionnement) du budget TRANSPORTS au compte « 1068-Excédents de fonctionnement capitalisés » du budget TRANSPORTS afin de venir financer la section d'investissement. Le solde de résultat non affecté ira en report en recettes de Fonctionnement au 002.**

## 4. Budget annexe DECHETS

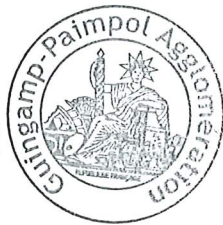
Le budget annexe DECHETS présente au 31 décembre 2025 un excédent de la section d'investissement de **341 505,41 €** pour un résultat de fonctionnement de **+ 436 222,82 €**.

- Affecte la somme de **236 222,62 €** du résultat net comptable de clôture (fonctionnement) du budget DECHETS au compte « 1068-Excédents de fonctionnement capitalisés » du budget DECHETS afin de venir financer la section d'investissement. Le solde de résultat non affecté ira en report en recettes de Fonctionnement au 002.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,  
Vincent LE MEAUX



Le secrétaire de séance,  
Guillaume LOUIS